AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C1945
AV867

3 novembre 2026

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique[1]
(article 231-46 du règlement général)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

EXAIL TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Syquant Capital	achat le 02/11/2026	20 obligations convertibles code FR00140112G1	136,75	725 obligations convertibles*
	réduction d'une position longue le 02/11/2026	7 121 CFD code FR0000062671	126,0214	589 939 CFD**/***

* Obligations convertibles EXAIL TECHNOLOGIES à dénouement en espèces.
** « *Contracts for differences* » à règlement en espèces portant sur autant d'actions EXAIL TECHNOLOGIES sans échéance.
*** Il est rappelé que la société Syquant Capital détient par ailleurs 53 obligations convertibles EXAIL TECHNOLOGIES à dénouement physique en CFD (cf. D&I 226C1833 du 22 octobre 2026).

[1] Période de préoffre (cf. D&I 226C0991 du 6 juillet 2026).